



HAL
open science

Introduction. L'entrée du Mexique dans le modèle libéral-exportateur : de la bifurcation brutale à ses effets sur la relation formation / emploi

Patrick Pérez, Delphine Mercier

► To cite this version:

Patrick Pérez, Delphine Mercier. Introduction. L'entrée du Mexique dans le modèle libéral-exportateur : de la bifurcation brutale à ses effets sur la relation formation / emploi. Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2021, Le Mexique, une relation formation-emploi à l'épreuve des frontières professionnelles, 153, pp.7-26. 10.4000/formationemploi.8753 . halshs-03216729

HAL Id: halshs-03216729

<https://shs.hal.science/halshs-03216729v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

L'entrée du Mexique dans le modèle libéral-exportateur : de la bifurcation brutale à ses effets sur la relation formation / emploi

[Patrick Pérez](#), [Delphine Mercier](#)

Céreq | « Formation emploi »

2021/1 n° 153 | pages 7 à 26

ISSN 0759-6340

DOI 10.4000/formationemploi.8753

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2021-1-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Céreq.

© Céreq. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Introduction

L'entrée du Mexique dans le modèle libéral-exportateur : de la
bifurcation brutale à ses effets sur la relation formation / emploi

Patrick Pérez et Delphine Mercier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/8753>

DOI : [10.4000/formationemploi.8753](https://doi.org/10.4000/formationemploi.8753)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 30 avril 2021

Pagination : 7-26

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Patrick Pérez et Delphine Mercier, « Introduction », *Formation emploi* [En ligne], 153 | Janvier-Mars 2021, mis en ligne le 15 avril 2021, consulté le 21 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/8753> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.8753>

Introduction

L'entrée du Mexique dans le modèle libéral-exportateur : de la bifurcation brutale à ses effets sur la relation formation / emploi

PATRICK PÉREZ

Sociologue, Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France

DELPHINE MERCIER

Sociologue, Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France

Ce numéro spécial consacré au Mexique rassemble un ensemble de contributions fédérées par la volonté de proposer quelques « coups de sonde » au sein de secteurs et de métiers susceptibles d'éclairer, autant que faire se peut, la relation entre formation et emploi. Le lecteur y trouvera un article dédié aux salariés du secteur de l'énergie et de l'extraction, deux travaux portant sur ces métiers du « développement humain » que sont l'éducation et la santé (infirmier), deux études consacrées au monde des « employés » (salariés des centres d'appels, personnel de nettoyage), enfin, un article centré sur des activités de création / vente de vêtements au sein du secteur informel. Afin d'offrir au lecteur une perspective d'ensemble, ces différentes contributions sont encadrées par la présente introduction, et par une postface rédigée par Christian Azaïs.

Cette introduction livre une brève lecture socio-historique de la société mexicaine, prélude à une présentation des principaux facteurs qui structurent le marché du travail entre secteurs formel et informel. Le pôle de l'emploi formel, qui regroupe les salariés déclarés et des indépendants ayant leur entreprise enregistrée, fort d'une codification stricte entre le titre scolaire et le poste professionnel, contribue au recrutement d'une main-d'œuvre diplômée, où les différences de sexe, quoique effectives, demeurent ténues, ce qui n'est absolument pas le cas du secteur informel, où les différences de sexe sont plus marquées. Le pôle de l'informalité s'apparente à un espace constitué de flux permanents distincts selon que l'on est un homme ou bien une femme. Une logique d'accumulation – fragile – de capital et/ ou de réseaux d'accès à l'emploi gouverne les conduites masculines. Elle se traduit par d'intenses mouvements entre secteurs institutionnels¹, d'une part, et des changements de statut dans l'emploi, d'autre part². Dans le cas des femmes, c'est une logique d'ajustement de la quantité de travail (le nombre journalier d'heures travaillées y est plus faible que les hommes) selon la demande de biens de consommation, qui prévaut,

1. Flux entre agriculture d'autosubsistance, entreprise non constituée en société, secteur informel.

2. Flux entre le statut d'employeur, installé à son compte (auto-emploi), et le salarié non déclaré.

contribuant à une alternance prononcée entre activité et inactivité professionnelles. Cette structuration du marché du travail, que l'on résumera à l'aide d'une analyse de correspondances multiples, nous permettra alors de situer dans l'espace plan factoriel, les activités professionnelles abordées dans ce numéro afin de les mettre en perspective eu égard à la structuration du marché du travail. Enfin, terminerons par une brève présentation des différentes contributions.

1 | Une histoire mouvementée

Ce chapitre souligne combien la transition d'un modèle de développement économique autonome appelé modèle d'Industrialisation par Substitution des Importations (ISI) vers un modèle libéral-exportateur, consécutive aux crises de la dette des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, a contribué à détricoter le pacte corporatiste en vigueur, polariser le marché de l'emploi entre secteurs formel et informel, freiner la mobilité sociale, tandis que se poursuivait l'irrésistible accès des femmes au marché de l'emploi.

1.1 Années 40-70. Un modèle économique dit d'Industrie de Substitution des Importations durant une transition démographique sans précédent

Le Mexique a connu un ensemble de transformations majeures au cours du XX^e siècle, à commencer par une transition démographique sans précédent, ponctuée par trois doublements de population en un siècle. C'est ainsi que la population double entre 1900 et 1950, passant de 13,5 millions à 27 millions ; elle double à nouveau, cette fois en l'espace de 22 ans à peine, atteignant les 54 millions en 1972 et la barre des 108 millions est atteinte entre les années 2005 et 2010³. Entre le moment où la mortalité chute (1930) et celui où la fécondité commence à diminuer, le décalage de 35 ans a été la source d'un important accroissement de la population.

La croissance annuelle moyenne est alors passée de 1 à 2 %, situation d'un régime classique de transition démographique, à plus de 3 % dans les années 1950 à 1980, ce qui est tout à fait exceptionnel. Tout concourait à encourager les naissances : une législation pro-nataliste (1936), une législation pro-agraire permettant l'accès à de nouvelles terres pour l'économie de subsistance, la croissance rapide d'une agriculture orientée vers le commerce, le développement d'une industrie dite de Substitution des Importations (ISI), orientée vers le marché intérieur, ainsi qu'une extension des services urbains due à l'accroissement des métropoles urbaines (Zavala de Cosío, 1992).

3. En 2018, le Mexique compte 126 millions d'habitants.

La forte croissance démographique du pays, entre les années 1940 et 1980, résulte, pour une large part, d'un « modèle sociétal » singulier. Les années 1930 inaugurent une période de stabilisation politique sous la présidence de Lazaro Cardéas (président de 1934 à 1940) qui scelle l'assentiment général vis-à-vis du nouveau régime politique une fois la guerre civile passée et l'armée reprise en main par les élites dirigeantes, sous la férule de l'État. C'est une « communauté de citoyens » qui accueille avec ferveur la nationalisation du pétrole et avec elle la revendication d'autonomie économique du pays. L'essor progressif d'un marché interne, à partir des années 1930, et une restriction des importations en provenance des États-Unis en raison de la Seconde Guerre mondiale ont conduit le pays à promouvoir un modèle économique dit d'Industrie de Substitution des Importations⁴. Plusieurs mesures ont présidé à sa mise en œuvre : instauration de barrières (protections douanières) à l'entrée de biens de consommations finaux (décennie 1940), puis de biens intermédiaires (décennies 1950-1970), soutien fiscal aux activités industrielles et développement d'un secteur public important (bureaucratie d'État et entreprises publiques).

1.2 Le modèle économique ISI s'adosse à un régime corporatiste de gestion de la main-d'œuvre

Ce soutien de l'État à l'organisation économique s'est adossé à un compromis avec un « noyau » de travailleurs salariés dotés de droits collectifs étendus. Ce noyau a réuni des secteurs jugés stratégiques pour le développement de la nation, comme l'énergie (industrie pétrolière, électricité, matières premières et transformation, transport et activité portuaire) avant d'être progressivement étendu aux salariés du privé (1943), puis du public (1959). Les classes dirigeantes du pays, sous l'égide d'un parti qui revendiquait sa filiation avec la révolution du début du siècle (constitution de 1917), surent ainsi construire un compromis institutionnalisé normalisant les relations de travail, *via* les syndicats.

On doit à T. Brachet-Marquez (1996) la notion de pacte de domination, qu'elle définit comme « *l'ensemble des règles institutionnellement sanctionnées* » et « *soutenues de manière coercitives* » qui spécifient « *qui obtient quoi* » « *à un moment donné et dans les limites d'un territoire* ». Il est appréhendé, à travers ce concept, comment les classes dominées – principalement la classe ouvrière –, affectées par le développement économique inégal, négocient avec l'État les conditions de leur subordination. Le terme de pacte implique la négociation, résolution de conflits et institutionnalisation, tandis que celui de domination connote l'idée d'inégalités, d'antagonisme et de coercition. L'association des deux termes exprime l'idée selon laquelle la population accepte la subordination – on ne cherche pas

4. Une Industrialisation par Substitution aux Importations (ISI) est un modèle de développement économique « autocentré » qui consiste à réduire la part d'importations afin de développer le potentiel industriel d'un pays. En effet, en limitant les importations, par exemple en augmentant les protections douanières, l'industrie du pays se développe pour répondre à la demande interne. Cela permet de protéger l'industrie locale et d'éviter le développement d'entreprises étrangères trop puissantes afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

à changer de régime – mais pas à n'importe quel prix. Le pacte de domination est le processus interactif par lequel l'État cherche à contrôler les classes dominées qui disposent quant à elles de moyens institutionnels ou extra institutionnels pour modifier les conditions de leur subordination.

Il est ainsi possible de parler de pacte (corporatiste ou domination) entre État et fractions des couches urbaines et salariées, accordant droits et avantages sociaux en échange d'une relative loyauté à la classe gouvernante (Marquez-Brachet, *ibid.*) C'est là le modèle par lequel l'État « *revendiqua avec succès* » le monopole de la violence physique légitime (Weber, 1919) et sut dépasser les affrontements de classe hérités de la révolution du début du siècle, conflits réactivés durant les années 1930-1940 à la faveur de l'exacerbation, à l'échelle mondiale, de la lutte des classes.

De ce pacte, qui n'exclut nullement les rapports de force, il résulta un ensemble d'avantages obtenus par l'action syndicale. Parmi ceux-ci, citons l'instauration et la réglementation du salaire minimum, la création de conventions collectives de travail, la participation des syndicats aux procédures de recrutement ou de licenciement des personnes, à quoi s'ajoutaient la gratuité totale de l'enseignement, la régulation des prix à la consommation, la pratique de soutien à l'acquisition de logement par encadrement des taux d'intérêt. Bien sûr, cette organisation du marché du travail n'épuisait aucunement la diversité des situations : petits paysans, indépendants et travailleurs informels constituaient une part importante de la main-d'œuvre. Exclus de la protection sociale en vertu de leur non-appartenance au salariat formel, ces travailleurs figuraient toutefois sur l'agenda politique de l'État comme futurs destinataires de la protection sociale. Reprenant la terminologie d'A. Touraine et al. (1984), on pourrait qualifier ce processus « *d'intégration conflictuelle* » non achevée.

1.3 Les années 1980 : crises et abandon du modèle ISI au profit d'un modèle néo-libéral

Le modèle ISI montrera des signes d'essoufflement à partir de la moitié des années 1970, en raison de l'intensification de la dépendance extérieure, de l'insuffisance de crédit, du manque de compétitivité internationale et d'un déficit du financement public. C'est dans ce contexte que la crise de la dette aboutira à un changement de cap. Les années 1980 voient en effet la crise de la dette briser un rythme annuel moyen de croissance économique de l'ordre de 6 % sur près d'une quarantaine d'années (1940-1982) se traduisant, sous l'impulsion du FMI (Fonds Monétaire International) et du ralliement des élites politiques à ses recommandations, par l'abandon du modèle économique de substitution des importations (ISI) au profit d'un modèle libéral exportateur. C'est donc au plus haut de la transition démographique, au moment de l'entrée la plus massive sur le marché du travail de jeunes générations, nées au début des années 1960, que le Mexique a connu une restructuration massive de son économie.

Les crises économiques du régime d'accumulation, à partir de la mi-1970, ainsi que les crises financières qui obscurcirent le paysage des années 1982-1986 et 1994-1995, mirent un rapide coup d'arrêt à ce « pacte corporatiste ». Sous la pression des organisations internationales – Banque mondiale et FMI – le Mexique entra dans une révision de sa politique industrielle, la réorganisation des dépenses publiques et l'ouverture au marché international. La libéralisation de nombreux secteurs, consécutive à ces réformes structurelles, renforcée par le Traité de Libre Échange⁵ et les accords du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*), a contribué à une réorganisation rapide et brutale du système productif. Le virage néo-libéral fut abrupt et le compromis syndical n'y résista pas.

La libéralisation de nombreux secteurs autrefois nationalisés conduisit à une transformation radicale du marché de l'emploi. On assista en premier lieu à une baisse de l'emploi dans les entreprises publiques et avec elle, à la réduction du « noyau » assurantiel des salariés loyaux au régime en place (Parti Révolutionnaire Institutionnel). La privatisation s'accompagna, par ailleurs, d'une différenciation des statuts au sein des unités productives *via* l'extériorisation de certaines activités où les salariés des secteurs sous-traitants ne disposaient pas des mêmes droits et avantages. Le travail informel connut également une croissance sans précédent. S'y ajoutaient une baisse des salaires réels, le détricotage du système des conventions collectives et une forte individualisation des salaires. Enfin, l'État favorisa la promotion de « zones franches » (développement des *maquiladoras*⁶, préexistantes toutefois à la crise des années 1980), ouvertes à l'investissement et destinées à l'exportation. Ces territoires contribuèrent de la sorte à la « *dénationalisation partielle* » (Sassen, 2009) de l'économie, plaçant les différentes régions en concurrence pour l'attraction de capitaux. Sassen (*ibid.*) décrit ce processus de mondialisation comme une « *dissociation et recomposition de trois composantes qui auparavant se superposaient au sein de l'État-Nation : le territoire, l'autorité, et les droits* ». Nous rajoutons que cette mondialisation, dans le cas du Mexique, est la superposition de scènes juridiques, fiscales, économiques et sociales qui relèvent de régulations différentes dans un même territoire (Mercier, 2017).

5. *Tratado de Libre Comercio*, signé en 1994, il porte trois noms : TLC au Mexique, NAFTA aux États-Unis et ALENA au Canada.

6. L'industrie *maquiladora* d'exportation (IME) s'est installée à la frontière Mexico-Américaine dans les années 1960. Depuis 1965, l'IME connaît une évolution importante tant au niveau de ses structures de production, de ses modes de production que de son implantation dans l'économie mexicaine. Est considéré comme établissement « *maquilador* » : l'unité économique qui développe une activité productive en général, sur les bases d'importations temporaires. La totalité des produits finis est destiné à l'exportation, à l'exception des cas autorisés par la SECOFI (*Secretaria de Comercio y Fomento Industrial*) à vendre sur le marché national une partie de leur production. Le principe général de ce dispositif est de surseoir, pour une durée éventuellement déterminée, aux droits communs d'un pays dans ces enclaves, dans le but de profiter, au mieux, de l'environnement local et international.

Alors que le pays s'organisait jusque-là autour d'une norme unique (le travailleur salarié bénéficiant d'une protection sociale) présentée comme un idéal à atteindre lié au développement économique, on assista alors à l'accentuation de la dispersion des formes d'emploi et de travail (Mercier, 1997). Celles-ci s'étendirent sur un spectre très large allant de l'entreprise globale souscrivant à des normes qualité, adepte de nouvelles formes d'organisation du travail fondées sur la polyvalence, la flexibilité (de la Garza, 2000), et la coopération horizontale au travail, en rupture avec l'organisation fordiste, jusqu'à des « noyaux de pauvreté » autour des villes où prédominaient l'auto-entrepreneuriat, le travail informel et l'organisation domestique de la production. Le secteur public connaîtra lui-même un changement radical du fait de l'imposition des normes du Nouveau management public : c'est à l'aune des valeurs d'efficacité et de transparence que l'État revendiqua l'évaluation des actions des agents de la fonction publique.

1.4 La mobilité sociale se trouve freinée

Il s'agit là d'une rupture franche : la libéralisation de nombreux secteurs de la société jusque-là protégés, la baisse du salaire réel, l'extension du secteur informel et l'accentuation des inégalités sociales ont fonctionné comme un laboratoire d'apprentissage de nouveaux « cadres d'expérience ». Les plus jeunes générations, celles nées au tournant des années 1960, pour lesquelles la réduction de la fécondité attestait d'une nouvelle perception de l'enfance (et de l'éducation), ont construit leur carrière professionnelle dans un univers en brutale transformation tout en concourant à son élaboration. Près de quarante années plus tard, le paysage mexicain en sort profondément bouleversé.

Qu'en a-t-il résulté sur le plan de la mobilité ? Les résultats sont suffisamment cumulatifs pour autoriser un premier bilan. Les travaux de P. Solis (2007) sont à cet égard sans équivoque : l'ouverture par le haut (augmentation de la fluidité sociale dans un contexte d'industrialisation et d'urbanisation des années 1940-1970) a cédé la place à une polarisation de la société à ses extrémités. Cette polarisation se traduit par l'existence de barrières, plus difficiles à franchir qu'à l'époque du modèle ISI, que ce soit au sommet de la hiérarchie (accès à la classe la plus élevée) ou bien par le bas (sortie de la classe la plus basse). Plus encore, si le diplôme demeure le sésame d'accès à la position de travailleur non manuel qualifié, position la plus prestigieuse, on note toutefois une légère atténuation de son effet, tandis que l'empreinte de l'ascendance (l'origine sociale mesurée par la position du père) a renforcé son effet pour les générations ayant connu l'abandon du modèle ISI avec le tournant libéral des années 1980-1990. C'est à un constat identique que parvient une équipe de chercheurs sud-américains concernant plusieurs autres pays d'Amérique latine (Solis, Boado, 2016).

1.5 Les femmes sont davantage présentes sur le marché du travail

Si l'étude des relations entre classes sociales et État s'apparente à une histoire heurtée faite de brusques changements de cap, celle des rapports hommes / femmes semble obéir à une « révolution silencieuse » ; c'est alors moins l'État qui se trouve interpellé quant à la répartition de la survaleur, que l'espace domestique, converti désormais en espace de négociations conjugales informelles. La lente, mais irréversible progression de l'activité professionnelle rémunérée nous fournit une indication indirecte de ces transformations à l'œuvre. C'est ainsi qu'entre 1950 et 2020, le taux d'activité des femmes enregistre une progression de + 29,4 points, quand celui des hommes chute de – 8,4 points. Dans ce mouvement, une césure franche s'opère entre 1970 et 1980, où le taux d'activité augmente de + 10 points, passant de 18 % à 28 %.

Tableau 1. Taux d'activité professionnelle exprimé en %

Sources	Années	Hommes	Femmes
Censo Recensement Population	1950	88,0	13,1
	1960	85,7	18,2
	1970	70,1	17,6
	1980	75,1	27,8
	1990	68,0 [72,9 – 77,8]	19,6 [27,0 – 31,5] (*)
ENOE Enquête Emploi	2005	73,7	37,2
	2010	78,4	42,2
	2015	72,2	39,7
	2020	71,6	42,4

(*) : On remarquera, pour 1990, un net fléchissement de l'activité, notamment féminine. Il convient – en ces années de turbulence économique, de désorganisation des services de l'État et d'extrême mobilité des personnes – d'être prudent quant à l'interprétation de ces valeurs. Les estimations des enquêtes par échantillonnage donnent respectivement, pour 1989 (enquête ENIGH, *Encuestas Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares*, que l'on pourrait traduire par Enquête nationale sur le budget et la consommation des ménages), 72,9 % pour les hommes et 27 % pour les femmes, et l'enquête ENE 1991, enquête Emploi, estime l'activité professionnelle à 77,8 % (hommes) et 31,5 % (femmes). Mieux valent de bonnes estimations établies par échantillonnage qu'un recensement exhaustif en pleine période de dérégulation de l'économie, c'est pourquoi les fourchettes qui figurent sous le pourcentage du Censo seront considérées comme des mesures plus fiables.

Source : les données du recensement population de 1950 à 1990 sont extraites de Clara Jusidman et Marcela Eternod (p. 22). Les données relatives à la période (2005-2020) ont été calculées par nos soins à partir de l'enquête ENOE. Les données du Censo fournissent le taux d'activité professionnelle des 12 ans et plus, tandis que ceux calculés pour l'enquête ENOE portent sur les 15 ans et plus.

Les femmes ont ainsi rejoint le marché du travail en pleine crise du modèle ISI et à la faveur de la réorganisation de l'activité productive (de la OME, Guadarrama, 2006). Si le secteur des services – en pleine croissance – fut le vivier principal de recrutement, il convient de ne pas omettre l'industrie « *maquiladora* ». Dans les territoires ouverts aux IDE (investissement direct à l'étranger), les ouvriers sont aussi des ouvrières, et ce furent bien souvent des migrantes des régions du Sud vers le Centre et le Nord du Mexique. Leur

pouvoir d'achat nouvellement conquis par l'accès au salariat permis alors à ces femmes de former une minorité active, participant de la redistribution du pouvoir au sein de l'économie domestique (Sassen, *op cit.*). Cette tendance à la féminisation de l'activité industrielle (dite d'assemblage) persiste : en 2020, 49 % des « *Ensambladores y montadores de herramientas, maquinaria, productos metálicos y electrónicos* » ou assembleurs et monteurs d'outils, de machines, produits métalliques et électroniques (850 000 salariés, soit 1,6 % de la population active) sont des femmes.

On a là une brusque accélération de l'accès des femmes au salariat, accès nourri par l'amélioration des scolarités féminines, et dans le même temps, à l'origine d'une demande croissante d'éducation. Alors que la progression du taux d'accès à l'enseignement supérieur marqua un temps d'arrêt durant la « décennie perdue »⁷ (1982-1992), en raison de l'arrêt des études de nombreux jeunes hommes, l'expansion féminine fut continue tout au long de ces trois décennies (1970-2000). En 1970, les femmes représentaient 17 % des étudiants (hors licence normale dédiée au métier d'enseignant), elles étaient 29 % en 1980, 40 % en 1990, pour ensuite se stabiliser, en 2000, à près de la moitié des effectifs (47 %), valeur demeurée stable jusqu'alors avec 48 % du total en 2020 (Sources ANUIES).

21 La formalisation de la relation de travail favorise le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée et atténue les différences de sexe

Cette partie aborde la question de la structuration du marché du travail. Nous soulignons le rôle prépondérant du diplôme dans l'accès au secteur formel. Nous proposons ensuite une représentation géométrique du marché du travail distinguant les salariés du secteur formel des actifs œuvrant dans le secteur informel, secteur lui-même segmenté entre le pôle des « auto-entrepreneurs » et celui des salariés non déclarés. L'examen de la mobilité professionnelle des actifs, sur deux trimestres consécutifs, permet alors d'appréhender les différences de sexe en matière de mobilité selon que l'on travaille dans l'informalité ou non. Enfin, cette introduction se clôt par une présentation des différentes professions abordées dans ce dossier.

7. De 1970 à 2010, le pourcentage d'étudiants parmi les 20-24 ans est passé de 6,7 % (1970) à 15,2 % (1980) ; il s'est ensuite stabilisé (15,2 % en 1980 et 16 % en 1990), avant de repartir à la hausse : 21,7 % en 2000, 30 % en 2010. Les effectifs d'étudiants, pour les années 1970-71 à 2000-01, proviennent de l'article de S. Didou-Aupetit, « Public et privé dans l'enseignement supérieur au Mexique », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 2004 ; ceux des années 2009-2010 et 2019-2020 sont issus de l'ANUIES. Pour le calcul des taux, nous avons rapporté l'effectif des étudiants à celui des 20-24 ans, dont l'effectif nous est fourni par les données du Recensement de la population.

2.1 Le baccalauréat : sésame pour l'accès au salariat et à la protection sociale

On ne peut évoquer le marché du travail mexicain sans questionner l'informalité de la relation de travail. Lorsqu'il mena son étude consacrée aux « *enfants de Sanchez* » pour y forger le concept de culture de la pauvreté, O. Lewis (1963) travaillait à l'époque florissante du modèle d'industrialisation par substitution des importations (ISI) ; il pouvait être aisé, à cette époque, de ne voir dans le travail informel, et peut-être pour des chercheurs de l'époque, mais plus encore pour de nombreux gestionnaires et hommes politiques, qu'une forme résiduelle condamnée à disparaître dans un avenir proche à mesure que les nations franchissaient les étapes du développement économique. Du reste, l'intérêt qu'un anthropologue portait à ce phénomène ne conduisait-il pas à penser qu'il s'agissait là, dans une perspective historique, de résidus culturels destinés à être absorbés par la modernisation ? ou bien encore, dans une perspective spatiale, d'enclaves au sein d'espaces urbains marqués par l'anonymisation des relations sociales et la rationalisation de la vie liée à l'industrialisation du pays ?

Or, l'informalité est devenue un phénomène massif affectant de nouvelles fractions de la population, au point de devenir objet de controverse scientifique et défi en termes de mesure⁸. L'importante régression du salaire réel et l'impossibilité du secteur moderne à résorber le sous-emploi mirent sur le devant de la scène le secteur informel. L'absence d'allocations chômage et d'indemnités de licenciement économique conduisit les licenciés du secteur public et d'entreprises exsangues, tout comme les nouveaux entrants sur le marché du travail, à élaborer des « stratégies de survie » dans le secteur informel. À défaut d'emploi et en l'absence de toute protection, mieux valait alors tenter sa chance et devenir son propre patron. Ce furent alors, en raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, de nouvelles fractions de la population, mères de famille inactives, jeunes déscolarisés et retraités, qui rejoignirent en toute hâte le marché du travail, en quête du moindre revenu.

La présence de l'informalité au Mexique est massive. En 2020, 31,1 % des 53 millions d'actifs occupés travaillent dans le secteur informel. Si l'on y ajoute les salariés non déclarés qui travaillent au sein d'entreprises enregistrées auprès des autorités, ce taux s'élève à 56,1 % (ENOE, 2020)⁹. Il s'agit là d'une composante structurelle de l'économie, le taux d'actifs dans le secteur informel variant, sur la période 2005-2020, entre 26 % et 29 %

8. Sur un plan théorique, la controverse sur la signification économique du travail informel s'est structurée autour de trois modèles. Selon le premier modèle (Tockman), le secteur informel est une fonction de production entravée par le développement inégal entre nations ; pour le second (Portes), le travail informel est le révélateur de nouveaux modes d'accumulation à l'origine de nouvelles formes d'assujettissement du travail par le capital ; enfin, pour le dernier (de Soto), l'activité informelle est le signe d'une éthique entrepreneuriale opprimée par l'État corporatiste / réglementaire.

9. On pourra se reporter, pour un complément d'information, à la publication de l'INEGI (2014), *La informalidad laboral. Encuesta nacional de Ocupación y Empleo. Marco conceptual y metodológico. México*.

selon les cycles de l'activité économique, quand l'informalité (qui agrège aux précédents les salariés non déclarés) oscille entre 56 % et 60 %.

Dans sa thèse consacrée au travail informel, F. Roubaud (1994) soulignait combien un faible niveau de certification favorisait la propension à travailler dans l'informalité. Cette relation se vérifie toujours. En 2018, la population en emploi se compose de salariés (70 %), d'indépendants (26 %) et de personnes non rémunérées (4 %). Les bacheliers ou plus, qu'ils soient salariés ou indépendants, affichent une nette propension à occuper des activités déclarées. Plus on est diplômé et plus les chances d'occuper un emploi salarié augmentent : 47 % des bacheliers sont des salariés déclarés (+ 9 points d'écart à la moyenne) ; lorsque le lycée n'est pas terminé, c'est alors le salariat informel qui l'emporte avec 37 % (+ 5 points d'écart à la moyenne). Une variation similaire s'observe pour les indépendants : des études primaires ou bien le collège prédisposent au secteur informel ; des études supérieures (licence ou plus), favorisent une insertion plus fréquente dans le patronat « établi » (ceux dont l'entreprise est enregistrée auprès des autorités).

Tableau 2. Statut dans l'emploi (exprimé en %) selon le niveau d'études

Niveau d'études		% d'ens.	Salariés		Non rémunérés	Indépendants	Indépendants dont : informel (non enregistré)		Indépendants dont : formel (enregistré)		Total
			Formel (déclaré)	Informel (non déclaré)			à son compte	employeur	à son compte	employeur	
Primaire	non achevé	8	10	39	5	46	83	6	6	4	100
	achevé	16	17	41	6	36	78	8	7	7	100
Collège	non achevé	3	17	48	13	22	75	11	5	8	100
	achevé	<u>27</u>	<u>33</u>	38	4	<u>25</u>	<u>75</u>	8	7	9	100
Lycée	non achevé	5	37	37	8	17	71	7	11	11	100
	achevé	16	47	28	4	21	65	8	12	15	100
Formation technique	non achevé	ε	45	30	6	20	89	3	2	7	100
	achevée	4	54	19	2	25	62	5	12	21	100
Licence	non achevé	4	47	29	7	17	59	6	19	16	100
	achevée	16	65	14	1	20	36	4	26	34	100
Maîtrise/Doct.	non achevé	ε	77	10	1	12	58	0	17	26	100
	achevée	2	71	9	0	19	13	3	53	32	100
Ensemble		100	38	32	4	26	69	7	11	13	100

Note de lecture : Les valeurs soulignées 27, 33, 25 et 75 (fin d'études : collège achevée) se lisent de la manière suivante : parmi l'ensemble des actifs occupés, 27 % ont achevé le collège sans poursuivre leurs études au-delà. Parmi eux, 33 % sont des salariés déclarés contre 38 % pour l'ensemble des actifs, soit une sous-représentation de - 5 points. Pour cette population, le statut d'indépendant y est proche de la moyenne d'ensemble (25 % contre 26 %) et 75 % des indépendants ayant achevé le collège sont établis à leur compte contre 69 % pour l'ensemble, soit une surreprésentation de + 6 points. Les sur-représentations figurent en grisé.

Source : enquête ENOE, premier trimestre 2018.

2.2 L'espace social : la taille de l'entreprise, un bon indicateur du degré de formalisation de la relation de travail

Afin de fournir une vision synthétique de la distribution de l'emploi, il a été procédé à une analyse des correspondances multiples¹⁰. Le premier facteur (13,4 % de l'inertie) distingue le secteur formel du secteur informel, tandis que le second facteur (4,3 %) différencie, au sein de ce dernier, les travailleurs établis à leur compte, non enregistrés auprès des autorités, des salariés non déclarés¹¹.

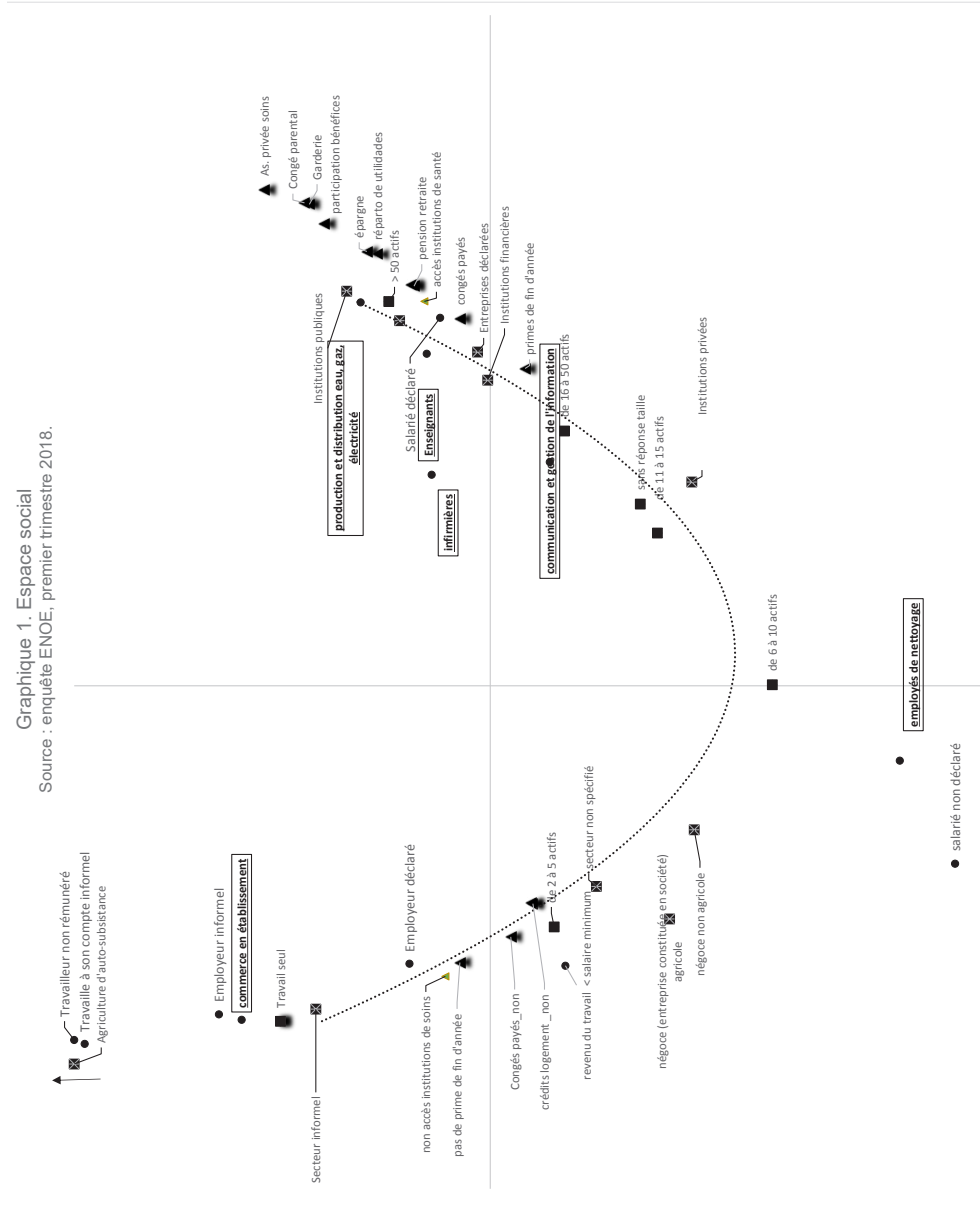
Il en résulte un espace social organisé en trois pôles, comme en témoigne le **graphique 1**. Le pôle « Centre-Est » regroupe les salariés du secteur formel. Ces personnes bénéficient – dans leur très grande majorité – de la sécurité sociale, d'une pension de retraite, de facilités pour le crédit logement, de primes de fin d'année et de congés payés. Il s'agit là de salariés qui jouissent d'une protection face aux aléas grâce au principe assurantiel (Castel, 1995) acquis sous le régime du modèle ISI. Soulignons également la participation aux bénéfices de l'entreprise (32 % des salariés), l'accès aux services de garderie et les congés parentaux (22 %) ainsi que la possession, pour 37 % d'entre eux, d'une assurance vie. Au sein du secteur informel, les individus se distinguent selon qu'ils sont inscrits ou non dans une relation de subordination : au pôle Nord-Est, l'espace des « indépendants » où figurent le « travailleur informel établi à son compte » ainsi que l'agriculture d'autosubsistance ; au pôle Sud-Est, les salariés non déclarés.

- La taille de l'entreprise semble constituer un bon indicateur du degré de formalisation de la relation de travail. En effet, le long de la courbe en U représentant l'accroissement de la taille de l'entreprise s'ordonnent :
- Le secteur institutionnel, du plus concentré au moins concentré (agriculture d'autosubsistance, secteur informel, entreprise non constituée en société, institution privée, entreprise constituée en société, gouvernement, institution publique) ;
- La périodicité de la rémunération (journée, semaine, quinzaine, mois) ;
- Enfin, uniquement du côté droit du graphique, le cumul des droits sociaux (congés payés, sécurité sociale et prestations, pension retraite, crédit logement, partage des bénéfices de fin d'année, garderie et congé parental).

10. Les variables retenues sont l'activité codée d'après le statut dans l'emploi (cf. tableau 2), le secteur d'activité (Institution publique, privée, entreprise constituée en corporation, négoce non constitué en société, secteur informel), la taille de l'entreprise, la branche d'activité, la possession ou non d'un contrat écrit de travail et le type de contrat (à durée déterminée, indéterminée), l'accès à la sécurité sociale et autres droits dérivés du statut dans l'emploi, le montant des revenus du travail exprimés en multiple du salaire minimum, la périodicité de rémunération, le nombre d'heures hebdomadaires de travail. Les activités sur lesquelles portent les articles (en gras et soulignées) ont été positionnées à titre de variables illustratives.

11. Le troisième facteur oppose, parmi les actifs informels, l'agriculture d'autosubsistance à la personne en auto-emploi ; le quatrième facteur distingue l'entreprise dotée d'une raison sociale de l'État (institution publique, gouvernement) ; le cinquième facteur, le travail domestique rémunéré à l'entreprise dénuée de raison sociale. Les cinq premiers facteurs expliquent 30 % de l'inertie ; ce faible pourcentage résulte du nombre excessif de variables et par suite de modalités retenues (n = 120).

Graphique 1. Espace social
Source : enquête ENOE, premier trimestre 2018.



2.3 D'importants mouvements de mobilité pour les actifs informels avec de fortes différences hommes / femmes

Le degré de formalisation de la relation de travail, plus que le revenu¹², structure le marché du travail. Plus l'organisation est bureaucratique – qu'elle soit publique et privée – et plus elle octroie à ses membres des droits sociaux, comme une relative sécurité vis-à-vis de l'emploi (contrat à durée indéterminée, régularité des revenus du travail).

On soulignera la forte mobilité professionnelle des actifs informels en raison de l'insécurité de l'activité professionnelle. C'est ainsi que l'enquête *Estadística de la dinámica laboral 2005-2007*, statistique de la dynamique du marché du travail, (INEGI, 2009), établit que seuls 16 % des salariés titulaires d'un contrat de travail ont changé de statut dans l'emploi d'un trimestre sur l'autre, contre 39 % des salariés non déclarés comme pour les « installés à leur compte non déclarés » (secteur informel). Le pôle de l'informalité s'apparente à un espace constitué de flux permanents distincts selon que l'on est un homme ou bien une femme. Une logique d'accumulation – fragile – de capital et/ ou de réseaux d'accès à l'emploi semble gouverner les conduites masculines. Elle se traduit par d'intenses mouvements entre secteurs institutionnels¹³, d'une part, et des changements de statut dans l'emploi, d'autre part¹⁴. Dans le cas des femmes, nous sommes en présence d'une logique d'ajustement de la quantité de travail (le nombre journalier d'heures travaillées y est plus faible que les hommes) selon la demande de biens de consommation. Modulation du temps de travail et porosité des frontières (entre secteur informel / entreprise constituée en société ; emploi / inactivité) témoignent de leur insertion au sein de secteurs (commerce notamment) orientés vers la satisfaction d'une consommation de biens, fluctuant selon les rythmes sociaux (rythmes journaliers, hebdomadaires, mensuels, festifs) et économiques (expansion et contraction de la demande selon les cycles de l'activité). Dans l'espace de l'informalité, les différences hommes / femmes, quant à la mobilité professionnelle et au temps de travail, sont particulièrement prononcées ; rien de tel dans le cas des salariés déclarés où les différences hommes / femmes se trouvent moins marquées¹⁵.

Les diplômés de l'enseignement supérieur rejoignent des secteurs protégés de l'économie où la relation entre le titre et le poste se trouve fortement codifiée et où les protections sociales élevées atténuent les différences entre hommes et femmes. Il en va

12. Seule la modalité revenu inférieur à un salaire minimum contribue à la formation de l'axe.

13. Flux entre agriculture d'autosubsistance, entreprise non constituée en société, secteur informel. Exploitation d'ENOE 2018, 1^{er} trimestre.

14. Flux entre le statut d'employeur, installé à son compte (auto-emploi), salarié non déclaré. Exploitation d'ENOE 2018, 1^{er} trimestre.

15. La durée médiane d'heures de travail hebdomadaire est de 40 heures pour les femmes et 48 heures pour les hommes ; dans le cas du secteur informel, la médiane est de 42 heures pour les hommes contre seulement 25 heures pour les femmes. ENOE 2018, 1^{er} trimestre.

différemment pour celles et ceux n'ayant pas dépassé le collègue : l'absence de protection impose une extrême mobilité professionnelle et il demeure plus difficile pour les femmes de maintenir une position assurée sur le marché du travail.

2.4 Une rapide présentation des articles de ce numéro

Comme le révèle le **graphique 1**, les articles présentés dans ce numéro de *Formation Emploi* questionnent des activités professionnelles majoritairement situées du côté de l'emploi formel. Nous nous proposons de les présenter deux à deux.

Les contributions d'E. Martínez Silva, E. Belmont Cortés et G. Rojas García (*L'impact identitaire de restructurations industrielles sur les communautés, les travailleurs et leurs syndicats, au Mexique*, d'une part, et d'E. Martínez Silva et M. A. Jurado Montelongo (*Trajectoires de vie de femmes travaillant dans le secteur du nettoyage dans la région métropolitaine de Monterrey (Mexique)*), d'autre part, questionnent deux activités fortement polarisées qui se situent aux extrémités de l'axe du salariat, allant de l'activité la plus formalisée à la moins formalisée. Ces deux articles interrogent les reconfigurations identitaires collectives (économies d'enclave) et individuelles (personnels de service) auxquelles a donné lieu le passage du modèle ISI au modèle libéral.

Le premier article aborde la question de la recomposition des économies d'enclave (Zapata, 1997) à l'aune de l'étude de trois sites (mines, électricité, pétrole). Bien que les salariés de ces secteurs bénéficient de conditions toujours enviables¹⁶, ces secteurs n'en n'ont pas moins subi d'importantes transformations. Les auteurs en relèvent trois : restructuration et diversification de l'emploi sur le plan local, recomposition de l'action syndicale et des identités ouvrières ; enfin, réagencement des mobilités professionnelles. La recomposition de l'emploi s'exprime à travers la diversification de l'économie locale et l'accroissement de l'activité féminine modifiant la composition de la classe ouvrière, mais aussi réagencant les rapports hommes femmes au sein du couple. La transformation de l'action syndicale se donne à voir à travers deux trajectoires opposées : le maintien d'une identité ouvrière forte de travailleur de coopérative d'entreprise transnationale (électricité) en réaction à la fermeture de l'entreprise d'État ou bien la coopération des syndicats à de nouveaux modes de gestion (Mine, Pétrole). Dans ce cas, les auteurs soulignent combien la transmission de l'emploi père / fils, sous la tutelle syndicale, véritable organe de pouvoir de contrôle du destin collectif, cède le pas au profit de la mobilité individuelle fondée exclusivement sur le statut acquis par la certification scolaire.

16. L'effectif des salariés du secteur de l'énergie et de l'extraction est estimé, pour l'année 2018, à 420 000 actifs. Ce sont majoritairement des hommes (87 %) travaillant pour de grands groupes (entreprises constituées en société, 38 %, ou entreprises publiques, 53 %) au sein d'établissements de plus de 50 salariés (75 %). Il s'agit là d'une main d'œuvre stable, 70 % des salariés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et la participation syndicale est affirmée (37 % contre 12 % pour l'ensemble des salariés déclarés).

Le second article porte sur les personnels de service. Ils occupent une position opposée à celle des travailleurs du secteur énergétique sur l'axe du salariat. Les services à la personne – au sens large du terme – accordent une part importante à l'emploi féminin, au travail invisible (parce que reclus au sein de l'espace domestique et informel), se singularisent par une forte atomisation de l'activité (l'activité s'étendant du travail domestique à l'emploi en entreprise en sous-traitance), une faible protection sociale en raison du statut dans l'emploi à l'origine de revendications sociales relativement récentes.¹⁷

E. Martínez Silva et M. Jurado s'intéressent à la construction d'identités professionnelles de salariées d'une entreprise de nettoyage intervenant dans une université. Il s'agit de femmes qui rejoignent le marché du travail à un âge tardif en raison d'une perte de revenu liée à un divorce, un veuvage, ou bien encore une baisse de revenu du mari. Dans un marché du travail marqué par un fort turn-over fait de flux d'intégration-expulsion-intégration, les auteurs adoptent une perspective théorique fondée sur une analyse processuelle, attentive aux bifurcations qui jalonnent les récits de vie. Leur étude souligne combien la faible loyauté à l'égard de l'entreprise employeuse, en raison des conditions d'emploi (précarité, turn-over), se trouve compensée par les satisfactions tirées du travail. Le respect accordé par les étudiants et les personnels de l'université (en contraste avec l'attitude des employeurs), ainsi que les multiples savoirs informels acquis au quotidien octroient à ces femmes des ressources (estime de soi, autonomie) à même d'être réinvesties dans la sphère conjugale. Outre ce gain d'autonomie personnelle, les auteurs soulignent combien l'activité professionnelle et le supplément de revenu qu'elle procure permettent le financement des études des enfants en âge d'atteindre l'enseignement supérieur.

Les articles de J.C. Silas (*La profession d'enseignant au Mexique. Une mutation accélérée*) et de P. Pérez (*Être infirmière au Mexique : de la spirale diplômante à l'exigence de justice irrésolue*), questionnent quant à eux deux « métiers de classe moyenne ». Ils interrogent les tensions internes qui s'expriment au sein de chaque profession, tensions qui revêtent une forme différente en raison de la construction de chacune de ces professions.

17. Si l'on agrège les différentes catégories de personnel qui nettoient (les espaces domestiques, les établissements, les enveloppes corporelles que sont les vêtements, les automobiles), on atteint les 3,6 millions de personnes (code 96) ; parmi elles, 56 % (soit 1,9 millions) travaillent au domicile de particuliers (code 961, *Trabajadores domésticos*), 28 % sont des personnels de service et de nettoyage (un million), le reste se répartissant entre les blanchisseuses, les personnels de nettoyage des automobiles ainsi que les jardiniers. Il est possible d'établir une graduation entre ces catégories : les travailleurs domestiques sont des femmes (98 %) non déclarées (98 %) tandis que les personnels de nettoyage abordés dans ce numéro participent d'un secteur féminisé (61 %) pour lequel le salariat formel est important (65 %) et l'action syndicale établie (18 %). À leur manière, chacun de ces « segments de l'emploi » revendique une amélioration sur l'échelle du salariat formel : les travailleuses domestiques revendiquent la possibilité de syndicalisation et avec elle l'accès au salariat formel (Séverine Durin, María Eugenia de la O y Santiago Bastos, 2014) tandis que les personnels de nettoyage en établissement luttent contre le développement de la sous-traitance et pour leur titularisation. 2020 a vu la suppression, votée par la Chambre des députés, de la sous-traitance pour le nettoyage de ses locaux, saluée avec ferveur par les salariées. Le président de gauche, Lopez Obrador, a lancé récemment une initiative en vue de la suppression de la sous-traitance pour certains emplois liés aux activités de ménage.

Ces professions diffèrent par leur poids, leur degré de « fragmentation » et leur taux de syndicalisation : l'effectif des enseignants de la *educación básica*¹⁸ est estimé à 1,2 million¹⁹ d'individus recrutés au sein de deux secteurs (80 % public, 20 % privé), avec un taux de syndicalisation particulièrement prononcé pour le public (83 % contre 4 %) ; rien de tel pour le personnel infirmier dont l'effectif est moins important (302,4 milliers²⁰), les organismes employeurs multiples (quatre employeurs majeurs occupent 85% du personnel) et le taux de syndicalisation particulièrement faible (10 %). Au continent massif des professeurs s'oppose l'archipel des personnels infirmiers.

L'article de J.C. Silas révèle – à l'aune d'une analyse socio-historique du corps enseignant – combien le statut de « semi-profession » de ce groupe professionnel doit à l'alliance entre l'État et le syndicat corporatiste SNTE (Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation). À cela, plusieurs raisons, et tout d'abord la constitution de 1917 qui, instituant l'obligation faite à l'État de délivrer un enseignement primaire, conduisit à un recrutement massif et rapide d'enseignants à même d'assurer la diffusion de la culture écrite dans les territoires les plus reculés ; il en résulta – et c'est un trait structurel de la société mexicaine – une tension extrême entre des territoires ruraux souvent déficitaires, où œuvraient des maîtres d'écoles dénués de tout titre professionnel, et des territoires urbains où abondaient des maîtres titulaires de titres professionnels, soucieux d'éviter ces zones de pénitence qu'étaient les territoires « marginalisés » du pays ; s'y ajoute une démographie galopante durant les années 40-80, à laquelle l'État répondit en se montrant une fois de plus peu regardant sur les titres professionnels, déléguant le recrutement et la gestion des carrières au syndicat majoritaire SNTE.

L'article souligne combien cette alliance fonctionna à la manière d'une configuration sociale (Elias, 1991) durant la seconde partie du XX^e siècle ; l'une et l'autre des parties, en situation de dépendance réciproque, se renforçant mutuellement : le syndicat, fort de ses membres, soutenant activement la politique du PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel), voire même fournissant certains de ses cadres les plus dynamiques, tandis que l'État octroyait de nombreux avantages à celui-ci (forte autonomie délivrée au syndicat dans le recrutement et la gestion des carrières, gestion non dénuée de clientélisme, ...) ; relation non exempte de conflictualité dans la mesure où le ministère de l'Éducation publique cherche toujours à reprendre le contrôle du recrutement et de la gestion des carrières, comme en témoigne la dernière réforme accordant une importance cruciale à l'évaluation permanente des enseignants (2013), abrogée par le nouveau gouvernement de gauche dès son élection.

Tout autre est la situation des personnels infirmiers. Bien que la constitution de 1917 proclamât l'obligation d'une sécurité sociale universelle, à la différence de l'éducation,

18. Enseignants de la maternelle, du primaire et du collège.

19. Enquête ENOE 2018.

20. Recensement SIARHE (*Sistema de Información Administrativa de Recursos Humanos en Enfermería*), 2019.

celle-ci demeura un vœu pieux. Il en résulta une extrême fragmentation de la profession dont les membres sont « éparpillés » en autant d'organismes employeurs qu'il existe de statuts dans l'emploi : régime de sécurité sociale pour les salariés du privé, régime pour ceux du public, services privés pour ceux des indépendants et des salariés non déclarés qui peuvent se le permettre, régime assistanciel pour les travailleurs informels – indépendants ou salariés – qui ne peuvent se payer une assurance privée et pour lesquels une partie des frais demeure à leur charge. Chaque organisme comprend son propre système de mobilité salariale et de règles de titularisation ; enfin, les syndicats sont des syndicats de branche (secteur de la santé), dominés par les professions médicales laissant peu de place à l'expression des intérêts de la profession d'infirmière.

Si le personnel enseignant s'est longtemps caractérisé par un faible niveau de formation et l'absence de titres professionnels – le syndicat se chargeant d'unifier la profession par la titularisation en cours de carrière *via* la formation continue – il en va différemment du personnel infirmier au sein duquel on assiste, depuis peu, à une véritable inflation des titulaires du grade de licence. Au Mexique, il existe deux réseaux de formation autorisant l'exercice à titre d'infirmière générale et alors que l'on dénombrait 22 % de licencié(e)s pour 10 % d'infirmières cheffes de service en 2008, le taux de licenciées fait plus que doubler en l'espace de dix ans, atteignant 44 % en 2018. Cet article souligne combien le système de santé apparaît de plus en plus polarisé entre deux principes d'organisation des carrières. D'une part, un principe de justice fondé sur la méritocratie scolaire subordonnant le salaire au niveau de certification, et d'autre part, un principe de justice fondé sur la « qualification au travail » garantie par la convention collective selon laquelle correspondrait « à un travail égal, un salaire égal ». Dans le premier modèle, le jugement de justice se rend à l'université ; il relève du monopole infirmier à travers l'octroi du diplôme. Dans le second, le jugement de justice est attribué des commissions paritaires qui évaluent l'activité concrète de la personne au travail. La critique du modèle organisationnel/corporatiste s'effectue du point de vue de la « profession/universitaire » pour y dénoncer le népotisme de certains membres des commissions paritaires en charge de la gestion des carrières.

Les articles de M. Da Cruz et D. Mercier (« *I walk and I cross the line* ». *Le cas des opérateurs transnationaux des centres d'appels au Mexique*) et d'E. Sandoval Hernández et F. Coronado García (*L'identité en perspective. Pratiques professionnelles de prosommation dans la communauté *thrift* de Monterrey au Mexique*) questionnent, chacun à leur manière, la construction de marché dans une optique transnationale. Dans le cas des centres d'appels, nous sommes en présence d'entreprises transnationales qui délocalisent au Mexique des activités de vente par correspondance/entretiens téléphoniques. L'auteur nous propose une conceptualisation en termes de construction (conflictuelle) de marchés formels du travail. On soulignera l'intrication très forte des politiques d'emploi et de « migration », le marché des centres d'appels étant en partie alimenté par de jeunes mexicains expulsés des USA. Les travailleurs transnationaux du Mexique

sont en général des travailleurs précaires, leurs parents étaient des travailleurs temporaires (Piore, 1979), des oiseaux de passage, comme le décrivait Mikael Piore. C'était l'époque du travail temporaire, organisé par les États. En 1965, quand la mondialisation sonne le glas des travailleurs saisonniers (organisés dans le cadre de programmes bi-nationaux), les travailleurs des « métiers invisibles » deviennent des travailleurs transnationaux, et l'organisation de ce transnationalisme est mise en œuvre par des intermédiaires qui ne relèvent plus de l'État-nation et de sa réglementation. Cette transnationalisation relève de nouveaux intermédiaires et de nouvelles normes. Les centres d'appels ont fait figure de fer de lance de cette transnationalisation de l'économie, tout simplement parce qu'ils ont rendu visibles les liens transnationaux (de type ex-colonie...) entre deux, voire trois pays dans lesquels s'est délocalisé le service en ligne, incarné par des algorithmes. Et les centres d'appels jouent d'autant plus sur ces compétences transnationales.

E. Sandoval Hernández et F. Coronado García inversent le questionnement dans la mesure où ils s'intéressent cette fois à la construction « par le bas » d'un marché de biens de consommation. Ce sont en effet des jeunes femmes diplômées qui se lancent dans l'activité informelle de production/vente de vêtements. Inscrites dans le secteur informel, elles partagent certaines propriétés des acteurs de ce marché, marqué par d'importants mouvements de mobilité entre activités et inactivités ainsi que par une forte porosité entre travail domestique et travail professionnel. À une différence près toutefois, et non des moindres, il s'agit de femmes diplômées qui « importent » à destination du Mexique des pratiques (mode *thrifit*) ludiques, esthétiques, économiques, forgées aux États-Unis. C'est alors par les « identités » revendiquées que les auteurs questionnent l'émergence de ces pratiques de vente/production à vocation artistique.

■ Bibliographie

- ANUIES (Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior), <http://www.anui.es.mx/informacion-y-servicios/informacion-estadistica-de-educacion-superior>.
- Brachet-Márquez T. (1996), *El pacto de dominación: estado, clase y reforma social en México (1910-1995)*, México: El colegio de México Centro de estudios sociológicos.
- Castel R. (1995), *La métamorphose de la question sociale. Chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Censo población, consulté sur <https://www.inegi.org.mx/programas/ccpv/>
- De la Garza E. (2000), « La flexibilidad del trabajo en América Latina », in *tratado latinoamericano de sociología del trabajo*, México, El colegio de México, Facultad latinoamericana de ciencias sociales, Universidad Autónoma metropolitana, FCE.

- De la Garza E. (2003), *reestructuración productiva, empresas y trabajadores en México a inicios del siglo XXI*, México, STPSS.
- De la O M.E y Guadarrama R. (2006), “Género, proceso de trabajo y flexibilidad laboral en América Latina”, in De la Garza E., *Teorías sociales y estudios del trabajo:nuevos enfoques*, Universidad Autónoma Metropolitana, Mexico, Ed. Anthropos.
- Durin S., De la O M.E. y Bastos S. (2014), *Trabajadoras en la sombra. Dimensiones del servicio doméstico latinoamericano*. México, CIESAS.
- Elias N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.
- INEGI (2014), *La informalidad laboral. Encuesta nacional de Ocupación y Empleo. Marco conceptual y metodológico*. México.
- INEGI (2007), *Reconstrucción de variables*.
- INEGI (2009), *Estadística de la dinámica laboral en México 2005-2007*.
- ENOE (2018), *premier trimestre, Microdatos*. Téléchargé le 6 janvier 2019. <https://www.inegi.org.mx/programas/enoe/15ymas/default.html#Microdatos>
- ENOE (2020), *premier trimestre, Microdatos*. Téléchargé le 14 décembre 2020. <https://www.inegi.org.mx/programas/enoe/15ymas/default.html#Microdatos>
- Jusidman C. y Eternod M. (1995), *La participación de la población en la actividad económica en México*, T. VI, INEGI.
- Lewis O. (1973), *Les enfants de Sanchez*, Paris, Gallimard, (1^{ère} éd 1966).
- Marquez-Brachet V. (1996), *El pacto de dominación, Estado, clase y reforma social en México*, México, el colegio de México.
- Mercier D. (1997), *Les capitaux hirondelles - les formes d'organisation des entreprises maquiladoras du nord du Mexique (Monterrey), la circulation des hommes et des techniques*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X, Nanterre.
- Mercier D. (2017), « Sociologie des modes de gestion de main-d'oeuvre "hors sol" », *Savoir / Agir*, Éditions du Croquant, *Les désindustrialisations (re)visitées*, 3 (1), pp. 31-39.
- Piore M. J. (1979), « Birds of passage: Migrant labor and industrial societies » <http://www.popline.org/node/497102>.
- Portes A., Hoffman K. (2003), *Las estructuras de clase en América Latina: composición y cambios durante la época neoliberal*, Santiago de Chile, CEPAL.
- Portes A. (1989), “La informalidad como parte integral de la economía moderna y non como indicador de atraso: repuesta a Klein y Tokman”, *Estudios Sociológicos*, El Colegio de México, n° 16, México.

- Roubaud F. (1994), *L'économie informelle au Mexique, de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Paris, Khartala.
- Solís P. (2007), *Inequidad y movilidad social en Monterrey. México*, D. F, El Colegio de México. Centro de Estudios Sociológicos.
- Solís P., Boado M. (2016), *Y sin embargo se mueve ... Estratificación social y movilidad intergeneracional de clase en América Latina*, El colegio de México, CEEY, Centro de Estudios Espinosa Yglesias, A.C. <https://www.researchgate.net/publication/303752443>.
- Sassen S. (2009), *Critique de l'État. Autorité, Territoire et Droits. De l'époque médiévale à nos jours*, Paris, Demopoliis.
- Saskia S. (2003), *Los espectros de la globalización*, FCE, Buenos Aires.
- Soto H. (de) (1986), *El otro sendero*, Bogotá Ed., Oveja Negra.
- Tokman V.E. (1987), "El sector informal, quince años después", *El trimestre económico*, n° 215, México.
- Touraine A., Wiervorka M., Dubet F. (1984), *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard.
- Weber M. (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll "10-18".
- Zavala de Cosío M.E. (1992), *Cambios de fecundidad en México y políticas de población*, El Colegio de México, Fondo de Cultura Económica, México, 326 p.
- Zapata F. (1977), "Enclaves y sistemas de relaciones industriales en América Latina", *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 39, n° 2, pp. 719-731.